

# Conditions générales de participation

aux stages , ateliers et sessions thérapeutiques organisées par le Dr Sylvain Imbs, ses partenaires, , EQ-Form ou eQuintessence Formation.

V2.3.21

## Généralités

Les sessions individuelles ou collectives proposées par le Dr Sylvain IMBS, eQuintessence, ou un partenaire du réseau eQuintessence comportent notamment, mais pas exclusivement, des éléments de thérapie et l'utilisation de méthodes psychocorporelles en équithérapie telles que des pratiques de pleine conscience, de thérapie brève et systémique, des techniques d'hypnose et de transe thérapeutiques, des constellations systémiques, des techniques de l'approche Eponaquest telles que, en particulier, la charte des messages émotionnels.

Les sessions sont supervisées par des professionnels de santé diplômés spécialisés en équithérapie et des animateurs d'équitation diplômés ayant une expertise professionnelle dans les métiers du cheval. Ces intervenants agissent dans les limites de leur qualification professionnelle et peuvent être amenés à prendre des actions dans le cadre de leur compétence professionnelle.

Il est expressément spécifié que la pratique d'activités équestres et le contact avec des chevaux comportent des risques intrinsèques. Ces risques sont par essence imprévisibles et existent même si les règles de sécurité les plus adéquates pour ces activités ont été strictement appliquées. Il est précisé que les activités thérapeutiques mentionnées ne constituent pas un enseignement de l'équitation.

Les activités, stages et sessions thérapeutiques sont organisés en accord avec la [Charte Ethique eQuintessence](#), et avec certains éléments de la Charte Ethique Eponaquest créée par Linda Kohanov, présentée en Français sur le site Eponaquest France [à ce lien](#), et dans la version originale anglaise sur le site Eponaquest Worldwide [à ce lien](#).

La participation aux sessions thérapeutiques, stages, thérapies en groupes ou autres activités vaut acceptation de la [charte éthique eQuintessence](#) et des conditions de participations décrites ci-après.

## Prérequis

Les sessions organisées par eQuintessence sont ouvertes à toute personne remplissant les prérequis et sont soumises aux conditions générales de participation ci-après. Les sessions sont accessibles pour les personnes avec ou sans connaissances de l'équitation. Sauf exceptions, on ne monte pas sur les chevaux et le travail s'effectue au sol dans un environnement clôturé.

Les stages individuels ou collectifs proposés par eQuintessence comportent des éléments de thérapie et l'utilisation de méthodes psychocorporelles en équithérapie. Ils sont supervisés par des professionnels de santé spécialisés en équithérapie et des animateurs ayant une expertise professionnelle dans les métiers du cheval. L'organisme se réserve le droit de sous-traiter l'animation de la formation à un.e sous-traitant.e. Le processus de recrutement des intervenant.e.s est à la disposition du client sur simple demande.

La participation aux stages, formations, journées de présentation et autres activités requiert de respecter la charte éthique et les règles de sécurité telles que mentionnées dans le règlement intérieur de eQuintessence. Le dossier d'inscription aux activités comporte un accord écrit sur la charte éthique, les règles de sécurité, les conditions de règlement, et un formulaire de décharge de responsabilité ( documents en Annexe des présentes Conditions Générales). La non signature ou le non-respect de ces éléments constitue, de plein droit, un motif d'exclusion des activités. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux conditions générales de vente eQuintessence telles que présentées en ligne sur le site [www.equintessence.org](http://www.equintessence.org) . Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client. Aucun stagiaire ne peut se présenter à une formation à la place d'un autre sans avoir été préalablement validé par EQUINTESSENCE avec un délai minimum d'information de 72 heures.

#### **Renseignements préalables aux stages :**

eQuintessence et les organismes partenaires appliquent une charte éthique lors des activités qu'ils organisent. Les principes généraux de cette charte éthique sont que chaque participant est pleinement responsable de son développement, du groupe dont il fait partie, de sa sécurité et de la sécurité du groupe, et du ou des chevaux dont il a la garde ou dont il s'occupe.

La nature particulière du travail avec les chevaux selon l'approche Eponaquest®, l'approche eQuintessence et la méthode du *cheval miroir* implique que les animateurs connaissent certains éléments biographiques, les attentes des participants, soient avertis de la prise de certains médicaments et de l'expérience passée des participants avec les chevaux.

Des éléments du dossier médical de certains candidats à des sessions thérapeutiques pourront être transmis, en respect plein et entier du secret médical, aux professionnels de santé habilités, médecins et partenaires du parcours de santé, selon les principes du secret médical partagé tel que défini par la Loi Santé du 26 Janvier 2016.

Les organisateurs doivent être avertis en cas d'allergies (par ex. au foin ou aux poils de chevaux), en cas d'intolérances alimentaires ou de régime alimentaire, ou d'autres maladies graves. Dans ce but, un court questionnaire pourra être adressé aux participants avec le dossier d'inscription. Ce questionnaire pourra, si besoin, être complété par un entretien téléphonique individualisé avec un professionnel de santé habilité et / ou par une demande d'information écrites. Il est précisé que certains antécédents médicaux, la prise de certains traitements médicamenteux, notamment par antidépresseurs, somnifères, neuroleptiques ou certains autres médicaments peuvent constituer un empêchement à la participation aux activités. La décision sera prise, au cas par cas, par les professionnels de santé habilités.

La possibilité de participation aux activités dépend des éléments apportés à la connaissance de l'organisateur par les participants. Le fait de communiquer sciemment des informations inexacts aux organisateurs des activités constitue un motif d'annulation ou de renvoi de l'activité. La participation aux stages ou formations de plusieurs jours nécessite l'acceptation d'une décharge de responsabilité, signée par les parents ou les tuteurs pour les enfants mineurs.

### **Copyright, propriété intellectuelle et droit d'image**

L'article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle dispose ainsi : « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial [...] ».

Les documents de stage, outils pédagogiques et les supports de formation eQuintessence sont pleinement constitutifs du droit de propriété intellectuelle. Ils sont destinés à l'usage exclusif du participant à l'activité. Ils ne peuvent être ni présentés, ni reproduits par aucun moyen, ni copiés, ni utilisés dans un autre contexte, avec ou sans modifications, sans autorisation écrite de leur auteur. Les documents, dessins, images, photos et vidéos de personnes, de lieux ou d'animaux présentés ou réalisés lors des stages et activités restent la propriété de eQuintessence, sauf mention expresse s'opposant à leur usage public ou faisant valoir le droit à l'image. Conformément à l'article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle, il est interdit de reproduire, copier, modifier, transmettre, diffuser de toute manière que ce soit, même partiellement, sur tout type de support, tout élément provenant des formations de EQUINTESSENCE (par exemple, mais non exclusivement : textes, logos, images, éléments sonores, vidéos, logiciels, icônes) sans l'autorisation écrite, explicite et préalable de EQUINTESSENCE.

### **Règles de sécurité et Charte éthique**

Les participants acceptent de mettre en œuvre les règles de sécurité telles que décrites dans le règlement intérieur de eQuintessence et reproduite ci-après et, le cas échéant, les règles de sécurité spécifiques à certaines des organisations partenaires. Les participants acceptent de mettre en œuvre la charte éthique de eQuintessence ( en Annexe) ainsi que la Charte Ethique de l'approche telle qu'indiquée sur le site Eponaquest Worldwide , selon la traduction française des neuf principes éthiques indiquée sur le site Eponaquest France à l'adresse : <http://eponaquest.fr/code-ethique/>.

Le non-respect d'un des points de la charte éthique eQuintessence est un motif de renvoi. L'inscription à une activité organisée par eQuintessence ou un organisme partenaire suppose l'acceptation par le participant de la charte éthique, sauf si le participant déclare expressément sa non acceptation d'un des points ou de la totalité de la charte éthique.

La consommation abusive et récréative d'alcool ou de stupéfiants n'est pas admise lors des activités organisées par eQuintessence et constitue un motif de renvoi ou d'annulation, selon les modalités détaillées dans le règlement intérieur.

Les participants acceptent de mettre en œuvre les principes de la communauté authentique, tels que décrits par Linda Kohanov, Kathleen Barry Ingram et les membres de la communauté Eponaquest Worldwide.

Dans le cas où un participant serait en désaccord ou en conflit avec un autre participant du groupe, ou souhaiterait quitter une activité avant le déroulement complet du programme, ce participant s'engage à avoir une discussion avec un des animateurs, pendant laquelle il explique ses motivations, selon la procédure Eponaquest de résolution de conflits.

### **Participations et conditions générales:**

eQuintessence engage des frais pour l'organisation des journées de présentation et des stages, et un règlement par avance est donc demandé afin de valider votre inscription et de faire les réservations.

Les participations sont validées à réception du règlement de la participation.

Le règlement total de la participation est à établir par chèque et à adresser, si possible au moins 15 jours avant la date de la journée ou du début du stage à :

Cheval Communication, 43 rue Charles de Gaulle, F-78730 St Arnoult en Yvelines

Sur demande expresse et, le cas échéant, après un entretien personnalisé, des réductions et / ou des facilités de paiement en plusieurs mensualités peuvent être consenties. Sur demande expresse, et après étude de chaque dossier les participants peuvent être éligibles au financement de tout ou partie de leur session ou stage par le fonds d'aide eQuintessence.

En cas d'annulation de la part d'un participant, quelle qu'en soit la date, des frais fixes d'inscription de 75 € sont perçus. Ces frais ne sont pas remboursables.

En cas d'annulation de l'inscription par un participant entre 15 jours et 60 jours avant la date prévue pour l'activité, 50 % de la participation seront remboursés à ce participant.

En cas d'annulation d'une inscription par un participant moins de 15 jours avant la date prévue, du non-respect par un participant de la charte éthique de l'association entraînant son renvoi, d'omissions ou de données inexactes apportées par un participant aux organisateurs lors des échanges précédant les stages, ou de l'impossibilité pour un participant d'achever la totalité d'une activité, aucun remboursement des frais engagés par le participant ne pourra être effectué.

Dans certaines circonstances, en cas de force majeure, un remboursement partiel pourra être concédé, sur demande spéciale, pour un montant compris entre 0 et 50 % des sommes versées pour l'inscription. Les cas de force majeure comprennent : la maladie ou accident entraînant un arrêt de travail de plus de sept jours du participant, décès d'un membre de la famille proche du participant (premier degré), acte de terrorisme rendant impossible l'accès au stage ou le transport du participant.

Les sommes non remboursées aux participants ne pouvant participer à un stage sont utilisées dans un fonds spécial d'aide.

En cas d'impossibilité d'organiser une activité aux dates prévues entraînant l'annulation de l'activité par un organisateur, en particulier en cas d'instauration d'un état d'urgence sanitaire ou de règles sanitaires, les participations déjà versées seront intégralement remboursées aux participants.

Les conditions de participation ci-dessus décrites peuvent être consultées en ligne sur le site [eQuintessence.org](http://eQuintessence.org).

### **Confidentialité et communication**

Les échanges avec les équipes de EQUINTESSANCE ont en toutes circonstances un caractère d'Informations Confidentielles et doivent être considérés comme tels. Chacune des parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les Informations Confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à ne pas divulguer les Informations Confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes CGV ; et n'utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGV. Le Professionnel se porte fort du respect par ses Apprenants de ces obligations. Les obligations des parties à l'égard des Informations Confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de la formation et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant et, en toute hypothèse. EQUINTESSANCE s'engage à veiller au respect par ses sous-traitants des conditions de sécurité et de confidentialité des Informations Confidentielles transmises dans le cadre d'une obligation de moyens.

## **RGPD, Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Dans le cas où le stagiaire doit fournir des informations pouvant être qualifiées de données à caractère personnel, comme l'adresse de courriel, les conditions de la charte de confidentialité de EQUINTESSANCE sont alors applicables. EQUINTESSANCE s'engage à respecter le droit applicable en France et relatif à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée, y compris par transposition de la directive européenne CE/95/46 et en application de la loi française n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique & Libertés », ainsi qu'en conformité avec le Règlement européen n°2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Il est précisé, en particulier, que les sites Internet et plateformes d'enseignement utilisées par EQUINTESSANCE sont certifiées en conformité avec le Règlement européen n°2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. En conséquence, EQUINTESSANCE s'engage à respecter ces principes et obligations selon les conditions exposées dans la politique de confidentialité dédiée à ces questions, en particulier sur la page dédiée du site internet de EQUINTESSANCE. Les Visiteurs et Professionnels sont invités à s'y référer, notamment pour faire exercice de leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression.

## **Règles de sécurité pour les stages et les activités en thérapie assistée par les chevaux organisées par eQuintessence**

Les chevaux sont des animaux de proie, et peuvent facilement présenter des réactions de fuite ou d'attaque. Les règles de sécurité ci-dessous, et le respect des indications de la démonstration de sécurité peuvent prévenir la survenue d'accidents graves ou de blessures, et rendent l'expérience du contact avec les chevaux plus profitable et plus agréable pour tous les participants, y compris pour les chevaux eux-mêmes.

1. Ne franchissez pas les barrières ou clôtures, n'entrez pas dans un box, dans un pen, dans un paddock ou dans un champ où se trouvent des chevaux sans l'autorisation expresse du responsable de l'activité.
2. N'essayez pas de toucher ou de nourrir un cheval sans l'autorisation expresse du responsable de l'activité.
3. Ne vous tenez pas juste en face ou juste derrière un cheval, car il ne peut pas vous voir et pourrait avoir une réaction de fuite. Faites en sorte que, lorsque vous êtes proche d'un cheval, il sache toujours où vous vous trouvez.
4. Ne frappez jamais un cheval, et évitez toute acte de colère ou de violence, même en réponse à une réaction de sa part qui semble agressive. Cela risquerait de déclencher une réaction de fuite ou de combat et de mettre votre sécurité et celle du groupe en péril. Veillez à ce que la longe ne soit jamais enroulée autour de votre main, de votre bras ou de vos épaules.
5. Les chevaux ont une intelligence logico-mathématique limitée, mais une grande intelligence émotionnelle. Ils peuvent analyser une situation différemment de vous et aboutir à des conclusions différentes. Si un cheval panique et essaie de s'écarter de vous, donnez-lui de l'espace. N'essayez pas de le retenir avec vos mains, votre corps ou avec une corde, car cela empirerait les choses. Laissez le cheval partir librement et avertissez le responsable de l'activité. Ne poursuivez pas un cheval qui veut s'enfuir.
6. En tant qu'animaux de proie, les chevaux sont extrêmement sensibles aux émotions ressenties par d'autres chevaux ou par des humains avec qui ils sont en communication. Si vous sentez que vous avez des émotions de peur, de colère ou d'autres émotions que vous ne pouvez pas maîtriser, éloignez-vous du cheval et demandez de l'aide à un responsable de l'activité.
7. Il est fréquent que des humains prennent sur eux les émotions d'un cheval. Si vous ressentez des émotions ou un état de tension intérieure que la situation n'explique pas, que vous ne pouvez pas expliquer ou que vous ne pouvez pas identifier, il est possible que ces émotions appartiennent à un cheval. Demandez conseil à un responsable de l'activité.

# Charte éthique eQuintessence

**Appliquée par eQuintessence et les organismes partenaires lors des stages, ateliers, sessions et modules de formation, activités de thérapie et de médiations assistées par le cheval.**

eQuintessence a défini une charte éthique et des standards de pratique professionnelle de la médiation équine qui s'appliquent spécifiquement aux animateurs des sessions dans leur pratique professionnelle de la médiation par les chevaux, à leurs relations avec les participants, à leurs relations professionnelles et à leurs relations aux chevaux. La participation à une activité de soin ou de formation organisée par eQuintessence suppose l'acceptation de cette charte éthique.

## **Sécurité**

Les animateurs des sessions eQuintessence créent et maintiennent un environnement de sécurité pour les participants et les chevaux tel que défini par le règlement de sécurité eQuintessence. Lors de chaque activité, les règles de sécurité sont clairement présentées et expliquées et si nécessaire des mises en situations pratiques sont effectuées.

## **Les chevaux sont des partenaires à part entière**

Pendant les activités thérapeutiques et sessions eQuintessence, les chevaux sont considérés comme des partenaires. Cela suppose, en particulier, que les chevaux ne sont pas obligés de participer à une activité s'ils manifestent des signes de mal-être ou d'inconfort.

## **Supervision et formation professionnelle des animateurs**

Les animateurs des activités, sessions thérapeutiques et stages à but thérapeutique ont des diplômes et certifications correspondant à leur pratique professionnelle. Leurs C.V. et diplômes sont envoyés, sur demande, aux participants. Les animateurs indiquent leurs possibles conflits d'intérêt et remplissent une déclaration de liens d'intérêt. Ils agissent constamment dans le cadre de leur expérience et de leur formation professionnelle. Si nécessaire, ils font appel à des superviseurs dans les domaines psychologiques ou médicaux, ou à des professionnels diplômés d'équitation.

## **Confidentialité**

Selon les dispositions légales en France, et en accord avec les directives RGPD, les animateurs sont garants de la confidentialité des clients, incluant les informations financières, les adresses de courrier électroniques et les numéros de téléphone. Pendant les sessions thérapeutiques, les dispositions légales et déontologiques définissant le secret médical sont intégralement respectées.

Pendant les activités, une grande confidentialité est attendue, autant de la part des animateurs que des participants sur les éléments biographiques et informations confiées lors des sessions.

### **Attitude professionnelle**

Les animateurs des sessions eQuintessence prennent soin d'être ouverts et justes dans leurs relations professionnelles. Ils prennent pleinement la responsabilité de leurs comportements et actions. Ils s'interdisent de juger, déprécier ou critiquer d'autres collègues ou pratiquants de la médiation par le cheval. Ils participent à des colloques et actions de formation, ils se tiennent avertis des avancées scientifiques, des méthodes et techniques récentes, et adaptent leurs méthodes et techniques aux besoins de chaque participant et des chevaux.

### **Gouvernance partagée et collaboration active.**

eQuintessence pratique et encourage la sociocratie, telle développée par Kees Boeke, afin de partager et de favoriser le pouvoir de l'intelligence collective, telle que les chevaux en liberté la pratiquent. eQuintessence établit et favorise des relations de pouvoir saines entre les individus d'un même groupe, tout spécialement lors des sessions de thérapie ou de formation en groupe. Les animateurs des sessions eQuintessence demandent aux participants une collaboration active, et en particulier dans les procédures de résolution de conflits.

### **Pratiques commerciales et déontologie**

Le code de déontologie médicale français précise que *la médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce*. En s'inspirant de ce principe, les animateurs des sessions eQuintessence ont des pratiques commerciales claires et honnêtes, où les activités de soin et de guérison passent avant le bénéfice financier. Les pratiques commerciales reposent sur des accords explicites des participants et, le cas échéant avec des aides ou assistants.

## **Modèle de Décharge de responsabilité pour les activités en thérapie et en apprentissage facilité par les chevaux organisées par eQuintessence et ses partenaires**

La pratique d'activités équestres et le contact avec des chevaux comportent des risques intrinsèques. Ces risques sont par essence imprévisibles et existent même si les règles de sécurité les plus adéquates pour ces activités ont été strictement appliquées. Il est précisé que la pratique des activités équestres ci-dessus mentionnées ne constitue pas un enseignement de l'équitation.

J'ai bien été informé de l'existence de ces risques et j'ai bien compris que ma participation à des ateliers avec des activités équestres engage des risques. Je prends la responsabilité de ma participation à ces activités et j'assume les risques inévitables inhérents aux activités équestres, notamment, mais pas limitativement, la survenue de blessures physiques, de dommages ou la mort causés à moi-même, à des spectateurs, des membres de ma famille, des invités ou des chevaux dont j'ai la propriété ou la garde.

Je reconnais avoir suivi une démonstration de sécurité et avoir pris connaissance des extraits du règlement intérieur de eQuintessence stipulant l'existence de risques et des règles de sécurité à respecter lors d'activités équestres.

Je déclare par la présente renoncer à toute action juridique à l'encontre de l'association Cheval Communication, de Mr Sylvain Imbs ou d'un animateur d'une activité équestre organisée par eQuintessence, un partenaire, un Sous-traitant, leurs ayant-droits ou les membres de leur famille.

Je déclare dégager de toute responsabilité Mr Sylvain Imbs, eQuintessence et les partenaires ou sous-traitants lors de la survenue d'accident, de blessure, de dommage ou de maladie, sans aucune exception ni réserve, survenant à moi-même, à un membre de ma famille, à un parent ou tuteur, à toute personne m'accompagnant lors d'activités équestres organisées par Mr Sylvain Imbs ou eQuintessence, et généralement tous biens ou objets rencontrés sur les installations équestres ou lors de ma participation à des ateliers organisés par Mr Sylvain Imbs ou par eQuintessence.

J'autorise tout responsable d'une activité équestre organisée par Mr Sylvain Imbs ou par eQuintessence à mettre en œuvre toutes mesures de recours aux soins qui seraient nécessaires en cas de survenue d'accident ou de blessures.

Nom, Prénom :

Date :

Signature :